



REGLEMENT PARTICULIER Du tournoi

Promobad doubles PI

ORGANISÉ PAR LE BADMINTON CLUB DE PETITE-ILE

LE DIMANCHE 21 NOVEMBRE 2021 AU GYMNASE DE PETITE-ILE

LA COMPÉTITION EST AUTORISÉE ET SE DÉROULERA SELON LES RÈGLES FFBAD ET SANITAIRE EN VIGUEUR ET LE RÈGLEMENT CI-APRÈS.

LE GEO EST M. SUACOT BERNARD

Article1 : Tableaux proposés

- > Ce tournoi est ouvert aux catégories **Junior**, **Sénior**, **Vétéran** de niveau R6,D,P et NC .Tous les joueurs devront être licenciés à la fin de la date de l'inscription.
- Le tournoi se déroulera sur la journée du 21 novembre de 8h00 à 18h30 au gymnase de Petite-Ile.
- Il y a 1 seul tableau possible : Double avec matchs intergenres (voir article
 3 : modes de compétitions).
- > Il y aura un vainqueur du double . Sera désigné aussi le meilleur double composé de 2 femmes, le meilleur double composé de 2 hommes, le meilleur double composé d'1 homme et d'1 femme.

Article 2 : Inscription

- Les frais d'engagements sont fixés à 10 euros par joueur .
- Les joueurs auront le droit de s'inscrire « au choix » sur le tableau . En cas de partenaire non attitré, l'organisateur, dans la mesure du possible, lui en attribuera un.
- Les inscriptions se feront par les clubs. La fiche doit être envoyée à l'adresse suivante : bpi97429@gmail.com.Une inscription est considérée complète lorsque le formulaire d'inscription est correctement renseigné.

Les convocations seront envoyées par mail. Compte tenu des éventuelles modifications engendrées par des forfaits, il faudra se référer aux dernières convocations envoyées.

La date limite d'inscription est fixée au <u>dimanche 14 novembre 2021</u>





Article 3 : Mode de compétition

Les tableaux se joueront d'abord en poules puis en élimination directe. Afin de proposer le maximum de matchs aux joueurs présents, l'organisation pourra proposer des tableaux de consolantes et/ou proposer le match pour troisième place. Les organisateurs organiseront, dans la mesure du possible, des tableaux rassemblant des compétiteurs de niveau de jeu comparable, nécessairement limiter l'accès à certaines sans séries, catégories (par dérogation au règlement médical, les tableaux ouverts à plusieurs

catégories d'âge n'imposent pas de certificat de surclassement) ou autres critères. Il n'y aura pas de désignation de têtes de série ou de séparation par provenance .

Les matches intergenres pourront opposer :

- -une paire composée d'une femme et d'un homme à une paire composée de deux femmes ou de deux hommes ou d'une femme et d'un homme
- une paire composée de deux femmes à une paire composée de deux hommes ou à une paire composée de deux femmes.
 - _une paire composée de deux hommes à une paire composée de deux hommes.
- Les résultats de ces matches particuliers sont pris en compte dans le classement des joueurs.
- Les organisateurs en accord avec le GEO se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux avant le début , et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

Article 4 : Horaires, temps de repos et de préparation.

- Les horaires de match sont donnés à titre indicatif. Au cours de la compétition, l'organisateur pourra faire débuter un match avec 1 heure d'avance sur l'heure initiale. Si un des joueurs concernés n'est pas présent à ce moment là, l'organisateur sera en droit de le déclarer forfait.
- Les joueurs disposent de 3 minutes de préparation à l'appel de leur match (test des volants, échauffement et changement de tenue.) Tout joueur non présent 5 minutes après l'appel de son nom, pourra être déclaré forfait.
- Le temps de repos entre 2 matchs sera de 20 minutes minimum. Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le faire avec l'accord de la table de marque et du GEO.





Article 5: Les volants

Les volants resteront à la charge des joueurs Les joueurs devront présenter des volants plume pour pouvoir jouer leur match. En cas de litige, les volants «RSL Tourney n°3 » homologués par la FFBaD seront retenus et en vente dans les salles.

Article 6 : Arbitrage

- Les matchs seront en auto-arbitrages .
- Tout volant touchant un filin ou câble sera let. Tout volant touchant une infrastructure fixe sera compté faute sauf au service où il pourra être engagé trois fois.

Article 7: Le Coaching

Le coaching entre les points est interdit, il reste autorisé à la pause à 11 points et à la fin de chaque set sur une durée inchangée.

Article 8 : Tenues

Les joueurs devront porter une tenue de badminton conforme aux règles de la FFBad (art 35.10 à 35.12). Le port de chaussures de sport est obligatoire dans la surface de jeu.

Article 9: Forfait

- > Tout joueur forfait après le tirage au sort devra envoyer un justificatif au plus tard 5 jours après la compétition à la CLOT clot@lnbr.re
 - Si l'annonce est faite avant le dimanche 14 novembre, le joueur est remboursé pour ses frais d'inscription ;
 - Si l'annonce est postérieure à cette date, le joueur n'est pas remboursé et il doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la CLOT : clot@lnbr.re.
- En cas de forfait de l'un des membres d'une paire composée par l'organisateur, le joueur défaillant sera remplacé avant le début du tableau ou de la série et avec consentement des deux joueurs.
- En cas de forfait de l'un des membres d'une paire non composée par l'organisateur, le joueur défaillant ne peut être remplacé que par un joueur inscrit au tournoi, avec priorité à ceux qui figurent en liste d'attente et avant le début du tableau ou de la série et avec consentement des deux joueurs.





Article 10: Protocole sanitaire

- Voici le protocole pour cette journée **en plus des mesures sanitaires en vigueur** : -qel mains à l'entrée ;
 - -Pas de public hormis les membres organisateurs et responsables de club ;
 - -les joueurs sont regroupés par club dans les tribunes avec port du masque lorsqu'ils ne jouent pas ;
 - -L'accès au plateau de jeu est réservé aux seuls joueurs devant disputer un match ainsi qu'aux arbitres, coachs et membres de l'organisation ;
- -Les joueurs prendront leur repas en respectant les gestes barrières et une distance de 2 m à l'extérieur de préférence et seront regroupés par club.

Article 11:

- Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée. Tout joueur **mineur** devra donner une **autorisation parentale** en deux exemplaires à présenter à la table de pointage (1 pour la table et 1 qui reste en possession du jeune ou du responsable).ART 2.14 du règlement général des compétitions. Cette autorisation parentale est envoyée aux clubs avec la fiche d'inscription.
- En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match, et ce pour toute la journée.
- Les joueurs et joueuses acceptent d'être photographié et/ou filmé, et de voir ces photos et/ou vidéos diffusées, sauf demande par écrit contraire explicite.

Article 12

- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou perte d'objets.
- Seul le représentant des joueurs est en mesure de déposer une réclamation à la table de marque.
- Toute participation à ce tournoi implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.
- Le comité d'organisation vous souhaite la meilleure compétition dans le respect des règles, des arbitres, des bénévoles, des organisateurs, et des autres joueurs et joueuses.

Le Géo Le Président du BPI